



HUBLLOT

Ville de Carleton-sur-Mer



Volume 38, numéro 2, février 2018



Atelier : communication non violente

24 février de 9 h à 15 h 30

Au programme : exercices pratiques et partage d'outils pour découvrir, approfondir et intégrer les bases de la communication non violente/communication consciente.

Nombre de places limité.

Inscription : Arielle 418-751-3669.



#JPS2018

12 février à 9 h : afin de lancer les journées de la persévérance scolaire sur un élan de complicité, les partenaires de la politique Ville étudiante se rassembleront pour faire une levée de drapeau à l'hôtel de ville.

Complice de la persévérance scolaire organise un concours en 3 volets :

1. Concours de dessin pour les 4 à 12 ans
2. Concours de photos sur les médias sociaux pour les élèves du secondaire, de la formation des adultes ou professionnelle et les étudiants du Cégep de la Gaspésie et des Îles.
3. Organisation d'une activité pour les intervenants.



complicejim.ca
journeesperseverancescolaire.com



12 au 16 février 2018
LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE

Journal Le Hublot

Abonnez-vous à la version numérique à partir du site web : carletonsurmer.com

[carletonsurmer](https://www.facebook.com/carletonsurmer)

lehublot@carletonsurmer.com

629, boulevard Perron, Carleton QC G0C 1J0

Prochaine date de tombée : 12 mars à 16 h



Prochaine séance du conseil municipal

Salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville

Séance ordinaire : 12 mars à 20 h

Bienvenue à toute la communauté!

Cégep en spectacle

À la finale locale de Cégep en spectacle le 31 janvier dernier, une dizaine d'élèves ont présenté 6 numéros en chant et en musique.

Delphine Adamou, élève en Arts, lettres et communication au campus de Carleton a remporté cette étape. Sa performance musicale, ses textes de même que sa présence sur scène ont été soulignés par le jury. De forces en vulnérabilité, elle a proposé un chant fait de vagues, de souffle, d'histoires d'amour et d'humanité. L'artiste ira représenter le campus de Carleton-sur-Mer lors de la finale régionale de l'Est-du-Québec le 24 mars à Alma.

Le prix Coup de cœur du public a été remis à Maël Pelletier et Jaya McNeil, tous deux étudiants en Sciences humaines. Leur rap énergique et optimiste a charmé l'audience.

D'autres artistes ont aussi présenté leur performance : Audrey Mac Whirter, Laura Robinson, Jasmine Berthelot, Félicia Desjardins, Ariane Gallant, Lindsay Pitre et Cloé Horth-Lapierre. La soirée était animée par Laurie Tanguay Lavoie et Maxim Patry.



Delphine Amadou représentera le campus de Carleton-sur-Mer à la finale régionale.
Photo : ICI Gaspésie-Les-Îles



LA VILLE VOUS INFORME

Bon voisinage avec les animaux domestiques

Saviez-vous que vous êtes responsable de votre animal de compagnie, qu'il soit chien, chat, lapin ou cheval? Voici les règles élémentaires de civisme faciles à suivre afin de maintenir un milieu de vie sain :

- Prévoir des sacs pour ramasser les excréments en dehors de votre propriété, sur la voie publique, dans les parcs et lieux publics, sur la piste cyclable et sur la plage;
- Tenir votre chien en laisse en dehors de votre propriété;
- Ne pas laisser votre animal errer en dehors de votre propriété;
- Éviter de laisser votre animal japper ou gémir de manière à troubler la paix et à devenir un ennui pour le voisinage;
- Empêcher votre animal d'endommager les terrains et végétaux d'autrui;
- Empêcher votre animal de poursuivre, attaquer ou blesser un individu ou un autre animal.

En vertu du règlement 2017-292 concernant les nuisances, vous pouvez écoper d'une amende allant jusqu'à 900 \$ comme conséquence d'un manque de civisme à cause de votre animal.

Les personnes incommodées par un animal qui ne leur appartient pas peuvent rapporter l'événement au service de l'urbanisme, en précisant la date, le lieu et le nom du propriétaire de l'animal.

Information : 418-364-7073, p. 225
urbanisme@carletonsurmer.com

Samuel Landry, responsable de l'urbanisme

Programmes d'aide financière

Fonds de visibilité Cartier énergie éolienne pour les organismes de Carleton-sur-Mer

Le Fonds de visibilité est destiné à contribuer au développement social et communautaire de Carleton-sur-Mer. Deux fois par année, le comité d'analyse étudie les projets soumis. Le formulaire de demande publié sur le site web de la Ville contient une section qui explique les modalités et les critères d'analyse.

Prochaine date limite de dépôt : 22 février à 16 h



SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que Carleton-sur-Mer a déjà été un important centre d'élevage du vison? Parmi les personnes qui ont vécu l'expérience, se trouve l'homme d'affaires Michel Poirier. En 1977, il met sur pied une ferme d'élevage en copropriété avec Nicole Courcy. La Ferme de fourrures Poirier Inc. débute avec l'acquisition de 10 mâles et de 35 femelles.



Au fil des ans, l'acquisition de nouveaux visons mâles et femelles permet de faire croître la production très rapidement. Au printemps 1984, après la mise bas, la ferme compte 1160 femelles, 300 mâles et 5300 bébés visons, soit une moyenne de 4,6 jeunes par femelle, l'une des meilleures moyennes au Canada. Ces visons de six couleurs différentes sont nourris en partie avec les déchets de poissons de la coopérative des pêcheurs. Sur le plan de la gestion, chaque vison a sa fiche individuelle pour un meilleur contrôle des accouplements et de la production.

Implantée sur la rue de la Montagne, la ferme d'élevage rassemble de longues granges, auxquelles s'ajoutent, en 1982, une chambre réfrigérée et un centre d'abattage. Les peaux produites à Carleton sont vendues sur le marché international, particulièrement en Europe, en Asie et en Scandinavie. En 1984, la ferme figure parmi les candidatures retenues pour la médaille de bronze de l'Ordre du mérite agricole du ministère de l'Agriculture du Québec.

Dans un contexte de changements des marchés, l'année 1986 marque la fin des activités pour la ferme d'élevage Poirier. Pour le couple Michel Poirier et Nicole Courcy, l'heure était venue de passer à autre chose.

Paul Lemieux, historien
Écomusée Tracadieche



Le nourrissage des milliers de visons, une activité quotidienne à la ferme d'élevage.



Centr'Elles et l'Émergence

Variété au féminin

8 mars à 20 h au Quai des arts

Voici un rendez-vous artistique soulignant la Journée internationale des femmes qui met en lumière des talents féminins régionaux. L'événement, sous la direction artistique de Marie Nowak, présente des chants, danses, monologues et lectures de textes. Billets en vente au coût de 12 \$ à Centr'Elles au 418 364-3157.

Filles d'Isabelle

12 février à 11 h 30 : dîner et réunion à l'endroit habituel.

Fermières

14 février à 19 h : réunion mensuelle à la sacristie de l'église St-Joseph.

Comptoir Aux trouvailles

27 janvier au 15 mars : Vente fin de saison : 2 pour 1 sur les chaussures et sacs de vêtements à 7 \$.

Maison de la famille Avignon

Rencontres d'échange sur le développement des tout-petits, les mardis de 10 h à 12 h 30 à la Maison de la famille de Pointe-à-la-Croix et les jeudis de 9 h 30 à 12 h à la Source alimentaire de Maria. Gratuit et aide au transport disponible. Information : 418 788-3359 p. 7.

Corporation du mont St-Joseph

Les vendredis à 19 h : bingo à la salle Charles-Dugas.

Écovoile Baie-des-Chaleurs

28 février à 19 h : assemblée générale annuelle de la coop de solidarité, à l'hôtel de ville.

Deux postes sont en réélection, soit un poste de membre travailleur et un poste de membre utilisateur.

Au programme :

- États financiers;
- Bilan des activités de la dernière année;
- Programmation de la saison 2018;
- Nouveautés qui attendent les marins.

Venez contribuer aux discussions et profiter de cette rencontre pour confirmer vos inscriptions aux activités de la saison qui approche à grands pas.

Club des 50 ans et plus

Carleton

4 février de 13 h à 21 h 30 : journée santé au coût de 2 \$, souper inclus. Inscription obligatoire auprès du conseil d'administration.

17 février à 13 h : tournoi de crible à la salle Charles-Dugas. Inscription : Evelyne 418 364-7439

24 février à 17 h 30 : souper de la St-Valentin et soirée dansante avec Annette et Gordon. Buffet chaud et froid au coût de 25 \$ membre et 28 \$ non-membre.

St-Omer

Information et réservation : Régent 418 364-6200

Les mercredis à 19 h : bingo à l'OTJ. Spécial de la St-Valentin le 14 février.

24 février à 20 h : soirée dansante avec Les Copains à l'OTJ au coût de 6 \$ membre et 8 \$ non-membres. Apportez vos consommations.

3 mars à 13 h : tournoi de crible à l'OTJ.

APPEL D'OFFRES

Concession du resto-bar au club de golf de Carleton-sur-Mer

La Société de développement et de mise en valeur de Carleton-sur-Mer recherche un restaurateur concessionnaire pour tenir le resto-bar du club de golf du 15 mai au 13 octobre.

Les personnes intéressées peuvent obtenir le devis technique en communiquant avec la direction générale au 418 364-7073 p. 232 ou à info@carletonsurmer.com.

Date limite pour déposer une soumission : 1^{er} avril 2018 à 16 h.



Règlement d'emprunt 2018-302

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la Ville,

1. Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 5 février 2018, le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer a adopté le règlement numéro 2018-302 intitulé :

Règlement d'emprunt décrétant une dépense de 434 650 \$ et un emprunt de 434 650 \$ concernant l'achat d'un chargeur et d'un souffleur pour le service des travaux publics

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 2018-302 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

3. **Le registre sera accessible de 9 h à 19 h, le 19 février 2018, au bureau de la Ville de Carleton-sur-Mer, situé au 629, boulevard Perron à Carleton.**

4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 2018-302 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 350. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 2018-302 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h le 19 février 2018, à l'hôtel de ville situé au 629, boulevard Perron à Carleton.

6. Le règlement peut être consulté au bureau de la Ville de Carleton-sur-Mer, du lundi au vendredi de 8 h à 16 h.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

7. Toute personne qui, le 5 février 2018 n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

8. Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;

- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

9. Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

10. Personne morale

- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 5 février 2018 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Projet de règlement 2017-299

Avis public est par la présente donné par le soussigné que lors de la séance ordinaire tenue le 15 janvier 2018, le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer a adopté le projet de **Règlement 2017-299 abrogeant le Règlement 2016-285 concernant le traitement des élus de la Ville de Carleton-sur-Mer.**

Ce règlement vise à établir la rémunération de base et l'allocation des dépenses du maire et des conseillers.

La rémunération du maire est actuellement de 27 840 \$. Elle est portée à 40 000 \$ pour l'année 2018.

L'allocation de dépense du maire est actuellement de 13 920 \$. Elle est portée à 16 476 \$ pour l'année 2018.

1. La rémunération des conseillers est actuellement à 6 920,16 \$ et sera portée au même montant pour les années à suivre.
2. L'allocation de dépense des conseillers est actuellement de 3 460 \$ et sera portée au même montant pour les années à suivre.
3. La rémunération des élus sera indexée pour chaque exercice financier au même taux d'augmentation des salaires accordés par le conseil au personnel d'encadrement et sera rétroactive au 1er janvier 2018 pour l'exercice financier de cette année.

Le règlement sera adopté lors de la séance ordinaire du 12 mars 2018, à 20 h, à la salle Lavoie-Saint-Laurent située au 629, boulevard Perron, à Carleton-sur-Mer.

Toute personne intéressée qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau de la Ville au 629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Assemblée de consultation

Aux personnes concernées par le projet de règlement suivant :

Règlement numéro 2018-304 modifiant le règlement 2009-155 sur le zonage par l'agrandissement de la zone 232-M à même la zone 227-Ha

Avis public est par le présent donné par le soussigné :

QUE le conseil municipal, lors de la séance ordinaire tenue le 5 février 2018, a adopté le projet de règlement ci-haut mentionné;

QUE la modification du règlement de zonage vise en particulier les zones 232-M et 227-Ha du plan de zonage;

QUE le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QU' une illustration de cette zone et des zones contiguës peut être consultée sur le site



AVIS PUBLICS

Internet de la ville au www.carletonsurmer.com/administration/avispublics ou au bureau du soussigné situé au 629, boulevard Perron à Carleton, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h;

QUE ce règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné 629, boulevard Perron à Carleton, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h;

QU' une consultation publique sur ce règlement aura lieu à la salle Lavoie-St-Laurent, le lundi 12 mars 2018, 20 h, au cours de laquelle seront expliqués le règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur ce règlement seront entendus lors de cette consultation publique.



Demande en dérogation mineure

Avis public est par le présent donné par le soussigné qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer le **lundi 12 mars 2018, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent** située au 629, boulevard Perron à Carleton.

Au cours de cette réunion, le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur la demande de dérogation mineure suivante :

L'immeuble se situe au 115, rue Lavergne, sur le lot 3 886 911 du cadastre du Québec.

La demande consiste à accepter l'empiètement dans la bande riveraine du bâtiment principal sur 7,5 m, alors que le règlement prévoit la conservation d'une bande riveraine minimale de 10 m.

Au cours de cette séance du conseil, un point à l'ordre du jour sera spécifiquement réservé pour l'étude de cette demande de dérogation mineure.

Avis donnés à Carleton-sur-Mer, le 9 février 2018.

Daniel Bujold, directeur général et greffier par intérim
(Parution et publication *Le Hublot*, le 9 février 2018)

Rôle de perception 2018

Avis public est par les présentes donné par la soussignée que le rôle de perception de la Ville de Carleton-sur-Mer, pour l'année 2018, est maintenant préparé et déposé à l'hôtel de ville et qu'il sera procédé des comptes de taxes dans le délai imparti. Toutes personnes dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement desdites taxes, arrérages ou autres deniers, sont tenues de les payer aux dates d'échéances mentionnées sur la demande de paiements.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 9 février 2018.

Michelyne Leblanc, OMA, directrice des services administratifs et trésorière
(Parution et publication *Le Hublot*, le 9 février 2018)

OFFRE D'EMPLOI

Agent(e) de soutien administratif temporaire

La Ville de Carleton-sur-Mer désire pourvoir un poste d'agent (e) de soutien administratif à la direction des services administratifs. Ce poste est temporaire à raison 20 semaines par année avec possibilité éventuelle d'un temps complet.

Principales tâches

Sous la responsabilité de la directrice des services administratifs et trésorière, l'agent(e) sera appelé(e) à combler les tâches suivantes :

- Accueillir les citoyens et visiteurs à l'hôtel de ville;
- Recevoir et transférer les appels téléphoniques;
- Procéder à la perception et aux dépôts des comptes à recevoir;
- Effectuer la facturation des mises à jour du rôle d'évaluation et la facturation diverse;
- Effectuer le suivi et la facturation des droits de mutation;
- Effectuer des ajustements reliés à la taxation et à la perception;
- Effectuer et gérer les réservations de salles, activités et autres services offerts par la Ville;
- Produire différents rapports mensuels;
- Remplacer à l'occasion les autres postes du service administratif;
- Collaborer à toutes tâches connexes liées à son service.

Exigences

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales dans une discipline appropriée, notamment en techniques de comptabilité et de gestion;
- Posséder un minimum de 3 années d'expérience;
- Maîtriser la suite Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook);
- Connaître le logiciel de gestion municipale PG Mégagest (un atout).

Qualités générales

Autonomie, initiative, ouverture, rigueur et maîtrise de l'anglais parlée sont des aptitudes recherchées.

Salaires selon la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 2 mars 2018, 15 h, à l'attention de Michelyne Leblanc, directrice des services administratifs et trésorière, aux coordonnées suivantes :

tresorerie@carletonsurmer.com

Ville de Carleton-sur-Mer
629, boulevard Perron, Carleton (Québec) G0C 1J0

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s pour une entrevue seront appelé(e)s.

Relâche 2018

Du 5 au 11 mars

CINÉMA

7 mars à 14 h au Quai des arts

7 courts métrages dans un montage spécialement sélectionné par Cinétoile, monté et fourni par l'ONF.

5\$ pour tous | Durée d'environ une heure

Billets en vente 45 minutes avant la projection. Carte bancaire non disponible. Cinetoile.info



Les tacots
Réalise par André Melançon
Produit par Jacques Bobet
© 1974 Office national du film du Canada. Tous droits réservés

ARPEMENTS VERTS

Sortez vos raquettes, vos skis, vos bottines et vos traîneaux et venez profiter des joies de l'hiver!

Le chalet sera ouvert tous les jours de 9 h à 16 h.

Service de cantine durant la semaine :

Lundi, mardi et mercredi de 10 h à 15 h;

Jeudi à dimanche de 9 h à 16 h.

Le laissez-passer journalier pour l'accès aux pistes sera gratuit durant toute la semaine!

SKI-BUS AU PETIT CHAMONIX

3 et 10 mars : Transport et billet de ski : 20 \$

Départ de Carleton, restaurant Le Héron à 8 h

Arrêt à Saint-Omer, dépanneur Irving à 8 h 15

(retour à 16 h)

Pour le transport jusqu'au Petit Chamonix les autres jours de la semaine, consultez le regim.info (trajet 44).

ATELIER ARTISTIQUE

5 mars : Atelier d'exploration artistique avec enfant de 5 à 12 ans et adultes. Votre enfant découvrira les joies de la créativité en duo avec maman, papa ou toute autre personne qui aime travailler à 4 mains. L'atelier de 1 h est dirigé par Catherine Côte à la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé.
> Matériel fourni > Habillez-vous en conséquence
> Maximum 12 enfants.

Inscription gratuite auprès de Julie Poulin 418 364-7103



HEURE DU CONTE

Pyjamas, doudous et toutous sont tous bienvenus! Une collation et un bricolage suivront le conte. Activité gratuite! [Facebook/Bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé](https://www.facebook.com/Bibliothèque-Gabrielle-Bernard-Dubé)

- 1^{er} mars à 18 h 30 à la bibliothèque municipale de Saint-Omer avec Caroline Bujold;
- 6 mars à 18 h 30 à la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé. Avec Catherine Côte.

PATINOIRES

Date	Aréna – hockey libre	Aréna – Patinage libre	OTJ – Patinage libre sans surveillance	OTJ – Hockey libre
5 mars	10 h – 11 h 30	12 h 30 – 14 h	10 h – 18 h	18 h – 21 h
6 mars	10 h – 11 h 30	13 h 30 – 15 h	10 h – 18 h	18 h – 21 h
7 mars	10 h – 11 h 30	14 h 30 – 16 h	10 h – 18 h	18 h – 21 h
8 mars	Séries de zone du hockey mineur		10 h – 18 h	18 h – 21 h
9 mars			10 h – 18 h	18 h – 21 h
10 mars			13 h - 14 h	14 h - 17 h 18 h - 21 h
11 mars			13 h - 14 h	14 h - 18 h

[Facebook/Semaine de relâche de la baie](https://www.facebook.com/Semaine-de-relache-de-la-baie)



Coupe Sports Experts

Compétition amicale entre 5 clubs de l'association de ski de fond de la Baie-des-Chaleurs. Il reste trois courses avec des catégories d'âges et des parcours variant entre 500 m et 20 km. Inscription sur place le jour même, entre 9 h et 10 h, heure du 1^{er} départ.

- 25 février à New Richmond
- 11 mars à Carleton-sur-Mer
- 18 mars, souper et remise des prix à Maria

Coût : individu 5 \$; famille 10 \$

Facebook : @AssociationDeSkiDeFondBaieDesChaleurs

Journée hivernale intergénérationnelle

18 février : avant-midi porte-ouverte avec guides et instructeurs aux Arpents verts. Activité gratuite de 10 h à 12 h :

- initiation des enfants au ski de fond;
- atelier de ski de fond niveaux débutant et intermédiaire;
- randonnée en raquettes pour tous avec guide.

Une invitation de Loisir et sport GIM et de Génération GIM.

Inscription et information : Charles Bellavance 418 388-5099

Défi hockey pour l'OGPAC

24 février de 8 h à 22 h au centre civique Léopold Leclerc

Pour une deuxième année, l'Association des pompiers volontaires de Carleton-sur-Mer vous invite à jouer au hockey dans le plaisir!



Formule amicale

Une équipe lance un défi à une autre équipe de son calibre. Ces deux équipes se confronteront à deux reprises dans la même journée du 24 février. Possibilité maximale de 12 équipes.

Inscription : Gaétan Litalien 418 391-4385

Toute la population est cordialement invitée à venir encourager les joueurs et joueuses, à faire un don à l'OGPAC et à participer au tirage de plusieurs prix à l'achat de billets vendus sur place.

Facebook : Caserne 79 Carleton-sur-Mer



28 février à 19 h : comment trouver la paix, la sérénité et le calme intérieurs dans nos vies mouvementées? **Conférence sur la santé globale** avec Joannie Gagné. Coût d'entrée 2 \$.

28 février à 19 h : rencontre du **Club de lecture**. Si vous désirez vous y inscrire, contactez-nous sans tarder pour vous abonner à notre infolettre qui vous indiquera tous les choix de livre avant chaque rencontre. Bienvenue à toutes et à tous!

Nouveaux iPad Pro disponibles sur place!



Les usagers de la bibliothèque ont dorénavant accès aux tout nouveaux iPad Pro. Ils sont disponibles en tout temps pour fournir un accès rapide à une multitude de médias en ligne.

>> Prévoyez un casque d'écoute si vous désirez écouter musique ou vidéo en ligne.

Programmation Écovoile

Écovoile présente sa programmation d'activités estivales qui se dérouleront du 23 juin au 16 septembre.

Activités spéciales

23 juin : Souper-bénéfice Moules et Frites (à confirmer)

7 juillet : Régate régionale (classification jeux du Qc)

8 juillet : Fête du Nautisme - Portes ouvertes

27-28-29 juillet : Régates Écovoile Desjardins

Activités régulières

2 juin : Début des activités (sur réservation)

23 juin : Début de l'horaire régulier

25 juin au 31 août : camps de jour

16 septembre : Fin des activités

Information :

418-364-7802 | info@ecovoile.com | ecovoile.com





cinétoile



9 février à 20 h : AURORE

de Blandine Lenoir. France. 2017. 99 min. (G). Avec Agnès Jaoui, Thibault de Montalembert, Pascale Arbillot, Sarah Suco. « Comme elle l'avait déjà fait avec ZOUZOU, son premier long-métrage, Blandine Lenoir porte un regard bienveillant sur les femmes et bien plus encore sur la solidarité qui les unit, toutes générations confondues. » (Claudine Levanneur, à Voir-à Lire)



23 février à 20 h : Visages Villages

d'Agnès Varda et JR. France. 2017. 89 min. Documentaire. (G) Agnès Varda et JR ont des points communs : passion et questionnement sur les images en général et plus précisément sur les lieux et les dispositifs pour les montrer, les partager, les exposer.

cinetoile.info | 418 364-6822 p. 370

Entrée générale : 9 \$ | Ciné-carte : 28 \$ (4 films)
Étudiants : 5 \$ (gratuit sur présentation de la carte étudiante du campus collégial de Carleton-sur-Mer)

SPECTACLES AU QUAI DES ARTS

Billetterie : 418-364-6822 p. 351 ou maximum90.ca



DUO PALLADIUM : 11 février à 14 h



Ariane Brisson à la flûte traversière et Olivier Hébert-Bouchard au piano interpréteront des œuvres de Debussy, Vivier et Bartók dans une animation originale où les mots ont autant leur place que les notes.

Adulte : 26 \$ | Étudiant : 13 \$

BEYRIES : 18 février à 18 h



« C'est un disque qui donne des frissons et qui nous transperce alors que la voix délicate mais puissante et les musiques nous bercent dans la mélancolie et l'espoir. » - Valérie Therrien, Voir.

Adulte : 25 \$ | Étudiant 15 \$

ART ACTUEL

Collectif de la Galerie Colline, Edmundston

CARTE DE VISITE | Installation
Exposition jusqu'au 16 février 2018

cohorte de huit artistes néo-brunswickois de la nouvelle génération, œuvrant dans des disciplines variées et présentant des démarches qui s'inspirent de pratiques émergentes.

Maryse GOUDREAU, Escuminac

MIEL DE TANK | Installation
Vernissage le vendredi 23 février, dès 17 h
Exposition jusqu'au 31 mars 2018

parcours artistique et collectif du Festival du tank d'Escuminac – première et dernière édition qui a eu lieu en septembre 2015.

vasteetvague.ca



CAFÉ-THÉÂTRE

17 février à 20 h

Le dépanneur chez Paul-ette présenté dans le foyer du Quai des arts, avec 8 comédiens dans une mise en lecture hilarante. Places limitées. Entrée : 5 \$.



RÉSERVEZ RAPIDEMENT !

THÉÂTRE **J'AIME HYDRO**

QUAI DES ARTS
22 février 2018
19 h
COMPLET!

BILLETS:
418 364-6822, POSTE 351
EN LIGNE:
productionsatourderoule.com

PORTÉ PAROLE